

Agent de maitrise au sein de la régie voirie et signalisation (H/F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste à temps complet d'agent de maitrise de la régie voirie et signalisation (H/F), au sein de la Direction de l'Espace Public.

Sous l'autorité du technicien en charge des régies, l'agent de maitrise assure l'encadrement et la gestion de la régie voirie et signalisation sur les domaines de la Ville de Châteauroux, de la Métropole et des communes de l'Agglomération.

Châteauroux Métropole vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 ainsi que le Tour de France en 2025 !

PROFIL :

Poste relevant de la filière technique, du cadre d'emplois des agents de maitrise territorial.

Poste ouvert aux agents titulaires, aux lauréats de concours, aux agents inscrits sur liste d'aptitude ou aux contractuels.

Formation souhaitée : Bac+2 et/ou expérience dans le domaine des travaux publics, du génie civil, des VRD ou domaine équivalent.

MISSIONS :

- Encadrer et superviser les 10 agents techniques placés sous sa responsabilité,
- Planifier l'ensemble des demandes de travaux,
- Suivre et maintenir à jour le suivi des travaux des régies voirie et signalisation,
- Organiser, suivre et/ou participer à la réalisation de chantier des régies voiries et signalisation,
- Réaliser les marquages piquetages sur l'ensemble des chantiers,
- Assurer le contrôle, la qualité, la sécurité et l'environnement des chantiers de régie voirie et signalisation,
- Gérer le matériel affecté aux équipes régie voirie et signalisation,
- Gérer les approvisionnements et les stocks en matériaux et fournitures du service régie voirie et signalisation,
- Assurer les contrôles de poteaux incendie demandés par le technicien pluvial et les petits entretiens préventifs sur le réseau d'eau pluvial,
- Participer, en cas de besoin, aux activités d'un autre service en appui ou en remplacement d'un personnel absent ou défaillant,
- Rendre compte régulièrement à sa hiérarchie du déroulement des travaux et dossiers en cours,
- Contribuer au lien « terrain / bureau ».

Les missions complémentaires comprennent :

- La surveillance du domaine public,
- Participation aux astreintes hivernales, en tant que responsable d'intervention et aux astreintes diverses si souhaité.

PARTICULARITÉS DU POSTE :

Temps de travail : 38h45 hebdomadaire, avec 25 jours de congés annuels et 21 jours de RTT,
Horaires de travail : variables avec plages fixes de 9h à 11h30 et 14h à 16h30. Disponibilité impérative pour le bon fonctionnement du service (horaires avec amplitude variable en fonction des obligations (réunions publiques et pics d'activités avec échéances contractuelles).

Spécificités du poste : posséder le permis B pour déplacements nécessaires à la réalisation des missions sur le territoire de l'agglomération.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Madame Mylène MILLEREUX, Directrice de l'Espace Public, au 02.54.08.34.87

L'envoi des candidatures (un cv, une lettre de motivation) est à transmettre à l'adresse : recrutement@chateauroux-metropole.fr **avant le 20 novembre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur l'intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 20 novembre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

A Châteauroux, le 15 octobre 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services,



Alexis Choutet